

# PRIX TECHNÈS DES JEUNES CRÉATEURS

PRIX

**1500 \$ CA (1000 €)**

DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES ŒUVRES

**25 SEPTEMBRE 2020**

POUR PLUS D'INFORMATION

**[TECHNES.ORG/MEMBRES/PRIX-TECHNES-2/](https://technes.org/membres/prix-technes-2/)**

COURRIEL

**[INFO@TECHNES.ORG](mailto:info@technes.org)**

**OUVERT AUX ÉTUDIANT·E·S ET JEUNES  
DIPLOMÉ·E·S DES INSTITUTIONS  
PARTENAIRES.**

**2<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION**



# PRIX TECHNÈS - 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

## THÈME : IMMERSION

Compte tenu du succès de son premier concours pour le « prix des jeunes créateurs », le partenariat international TECHNÈS est fier d'en annoncer la deuxième édition. Cette année, le concours a pour thème l'immersion. Au-delà des nombreuses définitions dont ce terme a fait l'objet, nous proposons de le mettre en relation avec le contexte actuel et de considérer l'immersion comme une expérience non seulement sensorielle, mais aussi psychologique, philosophique et sociale qui ouvre à de nouvelles façons de voir le monde.

### ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Est admissible au concours toute œuvre (film, webfilm, installation, forme immersive/interactive, promenade audiovisuelle, etc.) qui aborde de façon audacieuse le rôle de la technique et les usages des technologies dans la création du sentiment d'absorption propre au contexte immersif. Il peut s'agir d'œuvres dont le sujet aborde explicitement la question de l'immersion (absorption diégétique, écologie cognitive et affective, etc.) ou d'œuvres dont la réalisation passe par l'utilisation d'une technologie immersive, qu'elle soit nouvelle ou non.

Le concours s'adresse à tous les à toutes les étudiantes et à tous les étudiants des trois universités (l'Université de Montréal, l'Université Rennes 2 et l'Université de Lausanne) et des quatre écoles de cinéma (l'École cantonale d'art de Lausanne, l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son, l'École nationale supérieure Louis-Lumière et l'Institut national de l'image et du son) partenaires

Le contraire de la distraction, au fond, c'est l'immersion dans nos pensées et nos milieux de vie. Il nous faudrait arriver à plonger en profondeur pour espérer nous sortir du cul-de-sac environnemental, social, économique dans lequel nous nous trouvons. [...] Il y a [aussi] ce sens figuré du mot *immersion* : se placer dans un milieu différent de celui dont on a l'habitude dans le but d'en subir l'influence.

NICOLAS LANGELIER

« La vie que nous souhaitons mener », *Nouveau projet*, numéro 17 : Immersions, printemps-été 2020, p. 22.

de TECHNÈS ainsi qu'aux diplômés ayant terminé leur cycle d'études il y a moins de deux ans, c'est-à-dire au cours de l'année 2018. Pour y participer, il suffit de nous faire parvenir, avant le **25 septembre 2020**, un hyperlien donnant accès au film ou, dans le cas d'installations ou de promenades audiovisuelles, à un dossier complet contextualisant l'œuvre (format PDF).

### DESCRIPTION DU PRIX

Le prix destiné au(x) créateur(s) de l'œuvre gagnante s'élève à 1500 \$ CA (1000 €) et s'accompagnera d'une projection dans les cinémathèques partenaires de TECHNÈS. Les œuvres soumises seront présentées lors du colloque en ligne *Immersion et innovations technologiques*, qui se tiendra du 16 au 20 octobre 2020.

### CHOIX DE L'ŒUVRE GAGNANTE

L'œuvre gagnante sera choisie en janvier 2021 par un jury international composé de membres des établissements partenaires de TECHNÈS.

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

écrivez-nous à l'adresse [info@technes.org](mailto:info@technes.org)

International French Partnership on Cinema Technology  
Partenariat international de recherche en film technique et technologie du cinéma